



Marcot la Plagne

Compte rendu Conseil municipal

04 octobre 2010



La fête de la pomme, le dimanche 10 octobre 2010...
toujours autant de succès.

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 OCTOBRE 2010

Présents : M. Richard BROCHE, maire,
Mme Sylvie MAITRE, adjointe,
MM. Joël OUGIER-SIMONIN, Robert ASTIER, André BROCHE, adjoints,
Mme Ginette REBUFFET, conseillère municipale,
MM. David ALLEMOZ, Laurent BOCH, Michel BORLET, Yves BRIANCON, Nicolas BRIANCON MARJOLLET, Jean-Luc BROCHE, Paul BROCHE, Jean-Marie GERMAIN, Patrice MEREL, Pierre OUGIER, Marin VIVET GROS, conseillers municipaux.

Excusés : M. Bernard AUBONNET, adjoint (pouvoir à M. Richard BROCHE), M. René ALLAMAND, conseiller municipal (pouvoir à M. André BROCHE)

Mme Ginette REBUFFET est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le maire demande si les conseillers municipaux ont des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 06 septembre 2010. Monsieur Nicolas BRIANCON MARJOLLET souhaite apporter une rectification à ce compte rendu. Il précise qu'il était favorable à la « création d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ».

Monsieur le maire demande au conseil municipal son accord pour ajouter une délibération à l'ordre du jour :
- renouvellement d'un poste d'infirmière-puéricultrice au sein de la crèche «les p'tits bonnets» à Plagne Centre.
Le conseil municipal approuve l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

URBANISME

1. DÉVOIEMENT VOIRIE A PLAN GAGNANT

Monsieur Robert ASTIER, ne prenant pas part au vote, quitte la séance.

Monsieur Joël OUGIER-SIMONIN rappelle l'enquête publique portant sur le déclassement d'un chemin rural à Plan Gagnant qui a eu lieu du 14 au 29 août 2008. Il présente le projet de monsieur Eugène DAO relatif au déplacement de la voirie existante ; et propose ainsi la création d'une voirie d'une emprise totale de quatre mètres sur deux parcelles en échange de la suppression de la voirie actuelle qui longe le bâtiment de M. Eugène DAO, cadastrée M n°1216.

Le conseil municipal approuve le projet de dévoiement de voirie présenté sur les parcelles cadastrées M n° 1217 appartenant à monsieur Eugène DAO et M n°1189p appartenant à monsieur Raphaël ASTIER. (Votants : 18, pour : 18)

Affaires générales

1. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

Après avoir rappelé que la commune est signataire de la Charte en faveur du développement durable dans les stations de montagne, monsieur André BROCHE précise que la commune s'est ainsi engagée à agir en faveur de la sauvegarde et de la promotion de l'environnement, et notamment sur la maîtrise des énergies. Dans ce cadre, il propose de réaliser un diagnostic énergétique avancé du bâtiment de l'école primaire de Macot chef lieu.

Ce diagnostic permettrait d'envisager le raccordement du bâtiment au système de chaufferie bois existant de l'école maternelle et la réalisation de travaux de

rénovation énergétique. Monsieur André BROCHE rappelle que de tels travaux sont en cours sur le bâtiment du «Jovet» à Plagne Centre. Il explique que le diagnostic et la rénovation énergétique vont répondre également à un intérêt économique (consommation énergétique réduite) et réglementaire (rénovation obligatoire pour tous bâtiments avec la mise en place de la loi Grenelle 2).

Monsieur Robert ASTIER précise que la chaudière à granulés existante a été calibrée, dès son installation, pour chauffer les deux bâtiments.

Le diagnostic énergétique pouvant bénéficier d'une aide financière, monsieur André BROCHE propose de solliciter, à cette fin, le Conseil général de la Savoie, le Conseil régional Rhône-Alpes, et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Le conseil municipal approuve la réalisation d'un diagnostic énergétique sur le bâtiment de l'école primaire de Macot chef lieu et décide de solliciter les organismes cités ci-dessus pour une aide financière la plus élevée possible. (Votants : 19, pour :19)

2. CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AVEC LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGNE POUR LES CONTRATS DE SUBVENTION À LA RÉNOVATION DES APPARTEMENTS EN STATION

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le dispositif mis en place pour relancer la rénovation des appartements en station en lien avec la SAEM Plagne renov', la Société d'aménagement de La Plagne (SAP) et les agences immobilières.

A ce titre, la commune et la SAP ont conclu un protocole, en matière d'attribution de subventions, le 6 mai dernier et ce jusqu'en 2014. Toutefois, avant la finalisation de cet accord, 11 contrats ont été signés uniquement par la commune pour l'année 2009, qui a procédé en conséquence au paiement des aides pour un montant total de 36 540 euros. Aussi, il avait été convenu que la SAP participerait en 2010 au règlement des subventions déjà versées par la commune (soit 50% du montant précité).

Monsieur le maire présente ainsi le projet de convention à passer avec la SAP dans laquelle cette dernière s'engage à participer financièrement pour moitié aux subventions déjà payées soit à hauteur de 18 270 euros.

Le conseil municipal approuve le projet de convention de participation financière avec la SAP pour les contrats de subvention à la rénovation des appartements en station pour 2009 tel que présenté. (Votant : 19, pour : 19).

MARCHÉS - TRAVAUX

1. CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LES COMMUNES DE MACOT LA PLAGNE ET AIME POUR LES TRANSPORTS SANITAIRES EN STATION

Monsieur Patrice MEREL rappelle au conseil municipal que la convention tripartite, concernant les transports sanitaires sur les stations d'altitude, entre les communes de Macot La Plagne, d'Aime et la société AMS est arrivée à son terme à la fin de l'hiver dernier.

Monsieur Patrice MEREL précise qu'il est donc nécessaire de lancer un nouveau marché public à bons de commande. Pour ce faire, il propose de constituer un groupement de commandes avec la commune d'Aime qui permettra de simplifier les procédures contractuelles avec le prestataire et d'assurer une économie financière.

Monsieur Patrice MEREL explique qu'une convention précisant le cadre juridique nécessaire à la passation de ce marché doit être établie. De même, cette dernière désigne la commune de Macot La Plagne comme coordonnateur et messieurs le maire et Patrice Merel comme représentants de la commune.

Le conseil municipal approuve la constitution du groupement de commande et la convention présentée. (Votants : 19, pour : 19)

2. AVENANT N°1 RELATIF AU MARCHÉ DE TRAVAUX « RÉNOVATION DES FAÇADES DU BÂTIMENT LE JOVET A PLAGNE CENTRE ».

Monsieur le maire, ne prenant pas part au vote, quitte la salle.

Monsieur Robert ASTIER rappelle que le lot n°2 - maçonnerie - du marché de travaux « rénovation des façades du bâtiment le Jovet à Plagne Centre » avait été attribué à l'entreprise Construction savoyarde pour un montant de 61 250 euros H.T. Il explique que le marché initial prévoyait la mise à disposition d'un appartement « saisonnier » dans le Jovet.

Après discussion avec le coordonnateur SPS du chantier, et pour éviter de probables dégâts dans l'appartement, il s'avère utile de prévoir l'installation de cabanes vestiaire et réfectoire.

La société Construction savoyarde a transmis un devis pour cette prestation comprenant : 2 transports aller/retour (travaux effectués en 2 tranches - automne 2010 et printemps 2011) et 5 mois de location, pour un montant total de 4 500 euros H.T. Cette prestation supplémentaire porte le montant du lot 2 à 65 750 euros H.T.

Monsieur Paul BROCHE s'interroge sur la durée des 5 mois de location. Monsieur Robert ASTIER répond que ce délai correspond à la durée réelle du chantier.

Suite à l'interrogation de monsieur Michel BORLET, monsieur Robert ASTIER confirme que les cabanes seront accessibles à toutes les entreprises.

Le conseil municipal autorise monsieur le premier adjoint à signer l'avenant n°1 au marché de travaux « rénovation des façades du bâtiment le Jovet à Plagne Centre - lot n°2 - maçonnerie ». (Votants : 17, pour : 17)

FINANCES - RESSOURCES HUMAINES

1. TARIFS DES FRAIS DE SECOURS TERRESTRES ET HÉLIPORTÉS - HIVER 2010/2011

Monsieur Patrice MEREL présente la proposition de tarification des frais de secours terrestres (SAP) pour la saison d'hiver 2010/2011 :

Libellés	Tarifs 09/10	Tarifs 10/11
zone de front de neige	45 €	46 €
zone I - rapprochée	183 €	187 €
zone II - éloignée	321 €	327 €
zone III - hors pistes	638 €	657 €
zone IV - non médicalisée	650 €	663 €

Libellés	Tarifs 09/10	Tarifs 10/11
Recherches, avalanches...		
Coût main d'oeuvre pisteur secouriste	32 €	33 €
Coût horaire chenillette	161 €	164 €
Coût horaire motoneige	71 €	72 €

Monsieur Patrice MEREL rappelle également au conseil municipal le marché pour les secours héliportés signé avec le SAF pour une durée de 3 ans. Il indique que, conformément, au dit marché, le tarif est révisable annuellement, et que pour la saison 2010/2011, il est fixé à : 49,80 euros la minute de vol (48,38 euros en 2009/2010).

Monsieur Paul BROCHE précise que la hausse de cette année est relativement modérée puisque les tarifs augmentent d'environ 2%.

Le conseil municipal approuve la proposition de tarification des frais de secours terrestres et héliportés pour la saison d'hiver 2010/2011. (Votants : 19, pour : 19)

3. ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'admettre en non-valeur au budget GÉNÉRAL la somme ci-après :

- 501 euros - titres relatifs à des frais de secours impayés (2009).

Il précise que cette somme n'a pu être encaissée malgré toutes les poursuites et procédures engagées. Cette perte doit être constatée au budget communal.

Le conseil municipal admet en non-valeur au budget GÉNÉRAL la somme citée ci-dessus. (Votants : 19, pour : 19)

4. DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Paul BROCHE explique qu'il y a lieu de procéder, chaque année, en fin d'exercice, à des réajustements pour les budgets (GÉNÉRAL, DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT, ET DE PARKINGS), compte tenu des nouvelles recettes et dépenses ou de réaffectation des crédits. Il détaille les lignes budgétaires sur lesquelles les modifications vont être opérées.

Le conseil municipal approuve les modifications et inscriptions budgétaires proposées pour le budget GÉNÉRAL, annexe EAU ET ASSAINISSEMENT et annexe des PARKINGS. (Votants : 19, pour : 19)

5. RENOUVELLEMENT DU POSTE D'INFIRMIÈRE-PUÉRICULTRICE À TEMPS NON COMPLET

Madame Sylvie MAITRE rappelle l'obligation, pour la crèche les « p'tits bonnets » à Plagne Centre, de compter parmi ses effectifs un(e) infirmier(e)- puéricultrice(trice).

C'est pourquoi, elle propose de renouveler le poste d'infirmière-puéricultrice sur un temps non complet, le temps de travail de l'agent étant réparti en fonction des périodes d'ouverture et de fermeture de la crèche.

Le conseil municipal accepte le renouvellement du poste présenté ci-dessus dans les conditions énoncées. (Votants : 19, pour : 19)

Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le maire informe que le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 8 novembre 2010 à 19h30 en salle du conseil.

LISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS

Monsieur le maire informe le conseil municipal des marchés signés depuis le dernier conseil municipal, hors procédures spécifiques (< 90 000 euros) pour lesquels il a reçu délégation.

DÉNOMINATION D'UNE PISTE « ÉTOILES DU SPORT »

Dans le cadre du partenariat avec la société productrice de l'évènement « Étoiles du sport », il a été discuté, à l'Office de promotion de la Grande Plagne, la possibilité de dénommer une piste de La Plagne du nom de l'évènement.

Monsieur le maire demande l'avis du conseil municipal.

Le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette proposition. (Votants : 19, pour : 0, contre : 5, Jean-Luc BROCHE, Yves BRIANÇON, Joël OUGIER-SIMONIN, Michel BORLET, Bernard AUBONNET -par pouvoir -, abstention : 14, Sylvie MAITRE, David ALLEMOZ, Laurent BOCH, Ginette REBUFFET, Robert ASTIER, Marin VIVET GROS, Patrice MEREL, André BROCHE - + pouvoir René ALLAMAND -, Richard BROCHE, Paul BROCHE, Pierre OUGIER, Jean Marie GERMAIN, Nicolas BRIANCON MARJOLLET)

DÉNEIGEMENT DES ACCÈS PRIVÉS EN STATION

Monsieur Robert ASTIER souhaite évoquer le sujet du déneigement des accès privés en station. Il informe le conseil municipal que le déneigement des accès privés (OPAC + particuliers) ne se fera plus dès cet hiver. La commune assurera uniquement une passe de sécurité une fois par jour sur les accès qui bénéficiaient par le passé de ce service.

Monsieur Robert ASTIER ajoute que cette décision sera notifiée à l'ensemble des entreprises privées adjudicatrices du marché «déneigement». Monsieur Laurent BOCH est d'accord avec ce point mais précise que la même recommandation doit être faite aux services techniques communaux.

Monsieur Robert ASTIER ajoute qu'un courrier d'information sera envoyé à toutes les copropriétés concernées.

général de la Compagnie des alpes, le 20 octobre à Paris afin de négocier le volume d'investissements sur le domaine de La Plagne.

AIRE DE SERVICE CAMPING CARS

Monsieur Laurent BOCH rappelle l'aménagement d'une aire de services à Plagne Villages à destination des camping cars et des camions aménagés, qui sera opérationnelle dès cet hiver. Il explique que l'accès des camions aménagés sur le parking aval de Plagne Soleil sera, par conséquent, interdit.

Afin de définir les modalités du règlement relatif à cette aire de service, il propose de créer un groupe de travail sur ce sujet.

Sont nommés pour ce groupe de travail : Laurent BOCH, Sylvie MAITRE, André BROCHE, Robert ASTIER, Paul BROCHE.

Il indique que monsieur Patrick HAZEUX et la police municipale seront également conviés.

La première réunion aura lieu le vendredi 8 octobre 2010 à 18h.

CANDIDATURE ANNECY 2018

Concernant la candidature de la ville d'Annecy aux Jeux olympiques d'hiver 2018, messieurs le maire et André BROCHE indiquent que les premiers éléments budgétaires du dossier ont été présentés. Une somme de 100 000 euros est demandée aux villes supports d'épreuves, pour la candidature. Ce montant serait à la charge de l'Office de promotion de la Grande Plagne.

Ensuite, ils ajoutent que des travaux d'investissement concernant la piste sont envisagés notamment pour améliorer le départ, l'accueil et les vestiaires. Sur 1,5 millions d'euros de travaux sur l'équipement, 150 000 euros seraient à la charge du Syndicat intercommunal de la Grande Plagne.

Monsieur André BROCHE précise que les collectivités vont devoir fournir une délibération avec un engagement et des garanties, dès le mois de novembre, pour la transmission du dossier au CIO. Monsieur Joël OUGIER-SIMONIN est favorable à ce soutien mais souhaiterait un engagement de l'Etat, ou la région sur le fonctionnement de la piste après les Jeux olympiques. Monsieur le maire répond que la commune peut juste espérer que les Jeux olympiques relancent la pratique ce sport, ce qui entraînerait la pérennisation de la piste.

Monsieur Michel BORLET pense qu'il est important d'apporter son soutien à la candidature de la ville d'Annecy. Il tient à faire savoir qu'il est également d'accord avec les propos de Messieurs le maire et Joël OUGIER-SIMONIN.

INFORMATION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'AIME

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une réunion est prévue, à destination des élus, à la Communauté de communes du canton d'Aime, le 20 octobre à 18h, afin de présenter le projet de territoire (fiscalité, mutualisation...).

LISTE TRAVAUX INVESTISSEMENTS SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAGNE

Monsieur le maire explique qu'avec monsieur Anthony FAVRE, maire de Bellentre, ils ont rendez vous avec monsieur Dominique MARCEL, président directeur

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

N° PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315010M1016	LOISEL	Route des Poiriers	Maison neuve
07315010M1017	TAFFIN	Rue de la Maladière	Maison neuve

DÉCLARATION DE TRAVAUX ACCORDÉS

N° PC	DEMANDEUR	ADRESSE TRAVAUX	TRAVAUX
07315010M5054	MATHEY Christian	L'OUTA Belle Plagne	Ravalement façade
07315010M5052	BERARD Armand SA	Belle Plagne	Modification façade
07315010M5058	ASTIER Nadège	Le Raffort	Réfection toiture

COMMUNICATION

La commune de Macot La Plagne souhaite mettre en place un dispositif d'information par le biais d'internet. Il vous est proposé d'envoyer régulièrement les animations, évènements ou autres, qui sont organisés dans la commune ou sur le canton, sur votre boîte email.

Vous pouvez vous inscrire auprès du service communication **au 04.79.09.77.31 ou com@macotlaplagne.com**.

INFORMATION RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous souhaitez rénover énergétiquement votre logement ou construire une maison basse consommation. Vous souhaitez installer des panneaux solaires ou une chaudière à granulés, mais vous vous perdez parmi toutes les caractéristiques techniques ? Vous ne savez pas comment constituer votre demande de subvention et à qui l'envoyer ?

Pour vous aider à répondre à toutes ces questions, la mairie de Macot La Plagne met à votre disposition gratuitement un expert de l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) **le Mercredi 24 Novembre 2010 entre 9h00 et 18h00 en Mairie de Macot La Plagne**. Pour bénéficier d'un entretien personnalisé d'environ une heure, prenez rendez-vous dès maintenant et **avant le 19 Novembre auprès de Monsieur Séverin GARCIA au 04.79.09.75.19**.

ARRÊT SUR IMAGES

LA FÊTE DE LA POMME



Pour la 9^{ème} année consécutive, la fête de la pomme a eu lieu à Macot La Plagne, ce deuxième week-end d'octobre. « Le comité des fêtes » de Macot La Plagne, en collaboration avec l'association « des vergers de Macot », ont une nouvelle fois organisé cette fête pleine de surprise.

Avec 2,5 tonnes de pommes, un peu plus de 900 l de cidre a été fabriqué. Le restant de pommes sera transformé en jus par l'association des « vergers de Macot ». Cette année, le comité des fêtes a dû acheter une partie des pommes car il y avait trop peu de pommes dans les vergers pour qu'ils puissent se servir.

Après le traditionnel défilé des enfants qui se déroulait le matin, on a pu voir le groupe de musique d'Aiton « la Band'à Rioule » qui est revenu pour la deuxième année consécutive. L'après midi s'est déroulé principalement autour des stands d'artisans venus nombreux et avec l'association « Anima-jeux » qui propose une multitude de jeux réels et grandeur nature à destination des enfants, adolescents et adultes. Les enfants ont fort apprécié cette animation qui les a occupés une bonne partie de l'après-midi, au plus grand bonheur des parents.

La fête de la pomme permet aussi de mettre en valeur les associations et activités de la commune. Le public a pu admirer, dans la salle des associations, les œuvres du club « Macot patch' ». Dans la tradition, le « comité des fêtes » a souhaité renouveler le concours de poussée de bob et celui de la plus grosse pomme.

Cette année, l'association des « vergers de Macot » avait convié M. MESNIN qui est un expert sur les variétés de pomme. Les personnes intéressées par ce fruit ont pu lui poser plein de questions sur les différentes variétés existantes. Enfin, le repas, cuisiné par Maurice, et servi dans le restaurant de plein air par les bénévoles a eu du succès. Au menu : Fri-cassée de porc avec polenta, fromage, café et vin, le tout pour 12 euros.

Tout au long de la journée, l'assemblée présente a pu se désaltérer à la buvette tenue par le comité des fêtes et savourer les crêpes ainsi que les tartes et gâteaux confectionnés par les bénévoles.

Cette fête de la pomme a permis, une fois de plus, de rassembler l'ensemble du village autour d'une journée festive et animée. Le comité des fêtes vous donne rendez vous le dimanche 14 novembre à la salle polyvalente de Macot La Plagne pour leur traditionnel thé dansant.

RENCONTRE DES PROFESSEURS

Les professeurs des écoles de Macot et de La Plagne se sont rencontrés autour d'un pot en ce début d'année scolaire.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les projets prévus tout au long de l'année. Des sorties en commun vont sans doute être organisées afin que les élèves des deux écoles mais de la même commune puissent se rencontrer.

Les professeurs des cours moyens, Thierry de l'école de Macot et Guillaume de La Plagne (tous deux également directeurs), ont partagé le souhait de monter un spectacle qui serait présenté au mois d'Avril au profit des « Restos du Cœur ».

Le souhait de rééditer un carnaval en commun sur la station a été évoqué mais le coût du transport étant relativement élevé et la fatigue des plus petits notable, ce projet risque de ne pas voir le jour cette année ; peut-être une autre fois sous une forme différente.

En partenariat avec la collectivité, un journal des écoles va être édité une à deux fois dans l'année. Ce journal permettra aux enfants de s'exprimer et de présenter à la population leurs ateliers, leurs sorties scolaires, leurs projets. Les enseignants ont trouvé cette initiative intéressante et ne manqueront pas de faire partager les événements importants de l'année scolaire relatés de la patte des petits reporters de l'école.



Manifestations

4 ÉNERGIES POUR UNE 1 VIE

5 novembre 2010 - 19h30

Salle polyvalente de Macot La Plagne

Conférence organisée par l'association «les vergers de Macot» et présentée par Arnaud DEFAYET, diplômé de l'institut d'énergétique et d'acupuncture traditionnelle chinoise.

Venez découvrir comment nos modes de vie (stress, émotions, alimentation, environnement...) impactent la qualité des énergies qui nous animent.

A travers l'énergétique traditionnelle chinoise, nous aborderons comment contribuer à les préserver et les restaurer.

CROSS DE LA TARINE

Dimanche 07 novembre 2010

organisé par VEO 2000

Nouveaux circuits dans les pommiers de Macot La Plagne

1^{er} départ à 11h

Récompenses :

Coupe aux 3 premiers de chaque catégorie

Nombeux lots tirés au sort

Remise des pris du 6D Challenge

Course gratuite pour les enfants jusqu'aux juniors et pour les licenciés FFA

Pour les non licenciés : 5 euros

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Place de la mairie

11h45 Cérémonie suivie du vin d'honneur offert par la municipalité.

THÉ DANSANT

Dimanche 14 novembre 2010 à partir de 14h30

Salle polyvalente de Macot La Plagne, organisé par le « comité des fêtes » de Macot La Plagne.

Animé par le groupe «Temps danse» - Eric COLLOMB

Réservation auprès de Ginette REBUFFET (sur répondeur) - 06.13.20.55.53

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ

Du 15 novembre au 18 novembre 2010

Animée par les 16 Associations Solidaires de Haute Tarentaise Renseignements auprès de l'Espace Associatif Cantonal d'Aime - Tél : 04.79.55.57.14

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le

Dimanche 19 décembre 2010 à 12h

à la salle polyvalente de Macot La Plagne

Animation Musicale avec l'orchestre Evi-Danse.

Inscription en mairie jusqu'au 10 décembre 2010.

Information

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Judi 04 novembre 2010

La Communauté de communes du canton d'Aime organise le ramassage des encombrants à Macot chef lieu le **Judi 04 novembre 2010**

Il vous est demandé de sortir vos encombrants dans les rues exclusivement le **Mercredi 03 novembre 2010**

Dépôt des encombrants limité à 1 m³ par habitant.

RAMASSAGE DES DASRI

La Communauté de communes du canton d'Aime organise une **Collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)**

le **mercredi 03 novembre 2010** de 9h à 11h sur le parking devant la pharmacie d'Aime. La collecte sera assurée par le véhicule MEDIBUS.

Sont principalement concernés les déchets piquants (aiguilles, lancettes... ou coupants (scalpels, lame...).

LISTE ÉLECTORALE

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. Pièces à produire : carte d'identité ou passeport/justificatif de domicile de moins de 3 mois. Toute personne ayant déménagé à l'intérieur de la commune (de la Plagne à Macot ou de Macot à la Plagne) est priée de se faire connaître en mairie pour effectuer le changement d'adresse et de bureau.

Exposition

CARAMEL ET CHOCOLAT

La bibliothèque de Macot La Plagne reçoit la «Maison des Arts» d'Aime.

L'exposition «Caramel et Chocolat» se déplace jusqu'à Macot La Plagne dès le 19 octobre jusqu'au 13 novembre 2010.

Une exposition aux chaudes couleurs d'ici ou d'ailleurs. Les interprétations et techniques sont libres autour d'un thème que chacun des 13 artistes a travaillé à sa façon mais toujours avec gourmandise...

Vous pouvez venir admirer les œuvres exposées pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque de Macot chef lieu :

Mardi : 10h - 12h

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi-samedi : 17h-19h